

HOUNIE Jean-François

De: Martine Demetriou <demmart@wanadoo.fr>
Envoyé: vendredi 26 septembre 2025 12:21
À: Enquete publique PLUI
Objet: avis sur le PLUi

Mesdames, Messieurs,

En tant qu'habitant de Saint-Boès, j'ai décidé de participer à l'enquête publique sur le PLUi car chaque projet mené sur le territoire de la CCLO impactera ses habitants quelque soit la commune où il réside car ils y circulent, respirent son air dont certaines pollutions peuvent s'étendre sur plusieurs dizaines de kilomètres en fonction des vents, subissent les conséquences de la pollution de son eau qui s'écoule sur de longues distances, de l'absence de biodiversité et d'espaces naturels, notamment de forêts dont les bienfaits sur de grandes étendues sont vitaux à l'heure du réchauffement climatique qui n'épargne pas la région.

Il importe donc plus que jamais de respecter les objectifs du PLUi définis dans la délibération de prescription du 26 septembre 2022 visant à sauvegarder les paysages et les écosystèmes du territoire. Il en va non seulement de la qualité de vie des habitants mais de leur survie.

Il est donc essentiel non seulement de protéger les espaces naturels existants mais de valoriser les terres qui ne le sont plus en en créant d'autres.

C'est pourquoi, le PLUi doit absolument interdire la création de nouvelles carrières, l'extension de celles existantes ainsi que des installations de premier traitement des matériaux extraits.

La protection des espaces naturels et la création de nouveaux permettront de développer le tourisme, facteur de développement économique.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous apporterez à mon avis.

J'espère que le territoire puisse effectivement devenir un exemple en matière de protection de la nature qui est si souvent mise en mal et dont la sauvegarde est primordiale,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Martine Démétriou

1381 route du Camp Romain 64300 Saint Boès